



Splash... p. 4 et 5

Depuis le 4 octobre, les Stéphanois ont retrouvé les lignes de nage des bassins de la piscine Marcel-Porzou.

Un avis attendu p. 6

Toujours à l'étude au Conseil d'État, le projet de contournement Est suscite plus de questions qu'il n'apporte de réponses.

Polémique p. 18 et 19

Les vaccins obligatoires pour les nourrissons passeront de trois à onze au 1^{er} janvier 2018. Une petite piqûre pour éviter de grands maux.



Coup dur pour les assos

Annulation de subventions, menaces sur les contrats aidés, affaiblissement des collectivités locales, le gouvernement brutalise notre modèle social. Les associations stéphanoises sont les premières à en faire les frais. **p. 10 à 13**



COMMERÇANTS ET ARTISANS

Plus proches de vous

Samedi 14 octobre, les membres de l'Union des commerçants et artisans stéphanois du centre-bourg et du Madrillet participeront à la journée nationale du commerce de proximité. Animations, dégustations, ateliers... Dans le cadre de cette journée festive, les commerçants feront découvrir leurs produits et leurs savoir-faire aux habitants. Et pourquoi pas dans quelques mois, décrocher un « quatrième sourire » pour le dynamisme et la qualité de l'accueil des commerces stéphanois.

INFOS Centre-bourg : rue Léon-Gambetta et place du Puits de 9 à 18 heures. Madrillet : accueil-café à la maison de la presse, dégustation à la boulangerie Daix et démonstrations de coiffure chez « Nath et mèches » (photo).

CHANTIER

Dans les tuyaux

Depuis plusieurs semaines, un long tuyau en acier est visible le long du boulevard Lénine entre la rue Michel-Poulmach et le chemin du Port-Saint-Ouen. À la mi-octobre, cet aqueduc destiné à l'adduction d'eau potable entre l'usine de production d'eau de la Chapelle et le réservoir des Vaubeuges de Franqueville-Saint-Pierre sera installé sous la Seine. Ce chantier dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Métropole est destiné à sécuriser l'alimentation en eau du plateau Est dont la population ne cesse d'augmenter.



COMPÉTITION

Moisson de médailles pour l'Acsec

L'Association culturelle et sportive euro-chinoise (Acsec) était présente à La Haye pour la 7^e coupe du monde de qi gong qui s'est déroulée du 8 au 14 septembre. Les athlètes stéphanois en sont revenus les bras chargés de médailles avec une deuxième place en équipe, une deuxième place en individuel pour Camille Georges et deux médailles de bronze encore pour Valérie Mancel et Éric Surbon. Un résultat de bon augure dans la perspective de la coupe d'Europe qui se déroulera à Londres en août 2018.



EMPLOI

Insertion et vieux papiers

Une plateforme de tri Nouvelle Attitude, filiale de La Poste, a été inaugurée vendredi 22 septembre, rue des Cateliers, en présence du maire Joachim Moyse et de représentants du groupe La Poste et de Presstalis, le leader de la distribution de la presse en France et partenaire de l'installation. Trente tonnes de journaux et de papier bureautique y passent chaque jour entre les mains des 35 salariés avant d'être en partie recyclées à l'usine papetière UPM Chapelle Darblay de Grand-Couronne. La plateforme a commencé son activité en mai et emploie des personnes en insertion professionnelle.



À MON AVIS

Rendez-vous à la piscine

C'est une immense satisfaction de voir notre piscine Marcel-Porzou rendue aux Stéphanois.

Après quinze mois de travaux sur cet équipement, je vous invite, toutes et tous, à mettre les pieds dans l'eau !

Je pense bien entendu aux enfants, avec la création d'une aire de jeux pour les tout-petits et à nos écoliers dans le cadre de leurs cycles d'apprentissage des fondamentaux de la natation, mais aussi à tous les membres de nos associations aquatiques et à tous les usagers qui verront le réaménagement total des vestiaires, la mise en place de nouveaux systèmes de traitement de l'air et de l'eau, sans oublier la chaufferie bois qui permettra des économies d'énergie.

Avec l'ensemble des élus, nous nous sommes particulièrement impliqués dans cet investissement majeur pour notre ville au cours du présent mandat. C'est en ce sens que j'ai agi en faveur de la création d'un fonds d'investissement pour les piscines auprès de la Métropole, ce qui a permis d'alléger le recours aux finances communales.

Aussi, afin de fêter cet événement, je vous convie à participer à l'inauguration de notre piscine le samedi 14 octobre, à 14 heures, au cours de laquelle un concert aquatique sera donné.

Joachim Moyse

Maire, conseiller régional

ANIMATIONS

Journée fantastique

Samedi 4 novembre à l'espace Georges-Déziré, il sera permis de rêver les yeux grands ouverts à l'occasion de l'édition 2017 de la journée fantastique. Au programme : des jeux médiévaux, une exposition de créations des Animalins et des chevaliers du Chevalet noir, des ateliers pour les petits et grands avec un stand maquillage, coiffure et photo et des sessions de rétro-gaming pour les



adeptes de jeux vidéo d'un autre temps. L'Agence légendaire se chargera de mettre en scène l'événement avec des décors de châteaux forts et des combats à l'épée. En soirée, un bal costumé permettra aux participants de rivaliser d'audace et de fantaisie afin de clore cette journée sur une note fantastique !

INFOS Samedi 4 novembre de 13 h 30 à 18 heures, espace Georges-Déziré, 271 rue de Paris. Bal costumé de 20 heures à 22 h 30 sur inscriptions. Renseignements au 02 35 02 76 90.



Directeur de la publication :

Jérôme Gosselin. **Directrice de l'information et de la communication :** Sandrine Gossent.

Réalisation : service municipal d'information

et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 -

serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806

Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. **Conception graphique :**

L'ATELIER de communication. **Mise en page :** Aurélie Mailly.

Rédaction : Fabrice Chillet, Stéphane Nappez.

Secrétariat de rédaction : Céline Lapert. **Photographes :**

Éric Bénard (E.B.), Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.) **Distribution :** Benjamin Dutheil.

Tirage : 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** ETC 02 35 95 06 00.



PISCINE MARCEL-PORZOU

Les pieds dans l'eau !

Depuis le 4 octobre dernier, les Stéphanois-e-s ont retrouvé le chemin des bassins de la piscine Marcel-Porzou réhabilitée. Visite guidée et premières impressions des usagers.

Ajustée à 32 °C, la température de l'eau du bassin d'apprentissage est idéale pour accueillir les bébés nageurs.

PHOTOS : E. B.

Les coulisses de l'info

À la fin des travaux de réhabilitation, la piscine Marcel-Porzou est dotée d'améliorations et d'innovations plus ou moins visibles. La rédaction a souhaité dresser l'inventaire complet de ces aménagements qui sont autant d'atouts pour les usagers et les finances de la Ville.

« **E**lle est trop belle ! », lancent en chœur Maxence, Paul et Nathann, à la sortie des bassins. Mercredi 4 octobre, pour cette rentrée de l'école de natation des 6-12 ans, les parents étaient présents en nombre, derrière la baie vitrée. « *Toute la famille attendait ça avec impatience* », explique Vincent, heureux de renouer avec la piscine à deux pas de chez lui. De son côté, Delphine relève que « *c'est plus coloré, plus lumineux et plus joyeux. Ça donne encore plus envie* ». Derrière ces premières impressions à chaud, il y a tout le travail conduit pendant plus d'un an par les architectes en charge du projet, en lien avec les services de la Ville.

LE FOND ET LA FORME

« *Nous avons mis les moyens d'une piscine neuve dans une piscine réhabilitée* », insiste Jean-Pierre Mage, l'architecte en charge des travaux. En tête de liste des nouveautés les plus visibles, les bassins inox – installés

à la fois dans le bassin sportif et le bassin d'apprentissage – sautent tout de suite aux yeux. « *C'est un vrai matériau contemporain* », précise Gilles Leverrier, l'architecte en charge du projet qui décline trois atouts majeurs. « *Un geste hygiénique* », parce que les bassins sont plus faciles à nettoyer. « *Un geste pérenne* » parce que l'inox résiste mieux aux compressions et aux dépressions induites par la vidange et le remplissage des bassins. Enfin, « *un geste écologique* » puisque l'inox est 100 % recyclable. En dehors des bassins, des innovations, moins visibles, apportent également un nouveau confort aux usagers avec notamment la centrale de traitement de l'air.

CONFORT ET ÉCONOMIE

Autant d'améliorations qui vont générer dans le même temps des économies importantes pour la Ville. D'abord, grâce au système de traitement d'eau en circuit fermé qui permettra d'enregistrer un gain de consommation de près de 50 %. Ensuite,



LE 14 OCTOBRE Inauguration et animations

Les nouveaux équipements de la piscine seront inaugurés samedi 14 octobre avec un programme décliné tout au long de la journée.

- de 10 heures à 12 h 30 : visites commentées, la face cachée de la réhabilitation de la piscine, le fonctionnement de la chaufferie et des centrales de traitement de l'air et de l'eau. 30 minutes par groupe de 15 personnes.

Sur inscription à l'accueil de la piscine ou au 02 35 66 64 91.

- 14 heures : inauguration officielle en présence du maire Joachim Moysé, des élus municipaux et des partenaires du projet.

- de 15 à 17 heures : animations aquatiques – baptême de plongée, ateliers petite enfance, aquabike, aquagym, ateliers percussions aquatiques.

- 17 h 30 : spectacle musical « Concert'eau en dos nageur » par la compagnie Aquacoustique. Entrée libre et gratuite.

le recours à la chaufferie biomasse raccordée au Cosum, aux terrains de tennis couverts et au groupe scolaire Paul-Langevin devrait engendrer une économie de 20 % pour un mixte établi à 85 % de chauffage au bois et 15 % de chauffage au gaz. Une économie renforcée par les gains d'isolation thermique induits par la mise en place de la nouvelle toiture de la piscine Marcel-Parzou.

Enfin, cette réhabilitation va permettre d'accueillir de nouveaux publics dès 6 mois avec les bébés nageurs et jusqu'à 90 ans et plus. « *Notre objectif est de proposer de plus en plus d'activités en lien avec le sport-santé et le sport bien-être* », explique Maryvonne Collin, la directrice du département des sports de la Ville. L'aquabike fait d'ores et déjà partie des nouvelles activités les plus prisées de cette rentrée 2017. ■

Quoi de neuf encore ?

- En plus de la carte 10 entrées et de la carte annuelle, la piscine Marcel-Parzou propose pour cette rentrée 2017 une nouvelle carte 10 heures.
- Côté vestiaires, des casiers informatisés ont été installés qui fonctionnent juste avec un code à 4 chiffres et sans nécessité d'y insérer une pièce de monnaie.
- Trois bassins pour trois températures ajustables à volonté : 28 °C pour le bassin sportif, entre 29 et 30 °C pour le bassin d'apprentissage et 32 °C pour la pataugeoire.



◀ Nouvelle activité de la rentrée 2017, l'aquabike permet d'augmenter sa capacité cardiovasculaire et de tonifier les abdominaux.



◀ Un collectif d'associations et d'élus opposés au contournement Est s'est réuni à Rouen samedi 30 septembre dans le cadre du village Alternatiba. Les représentants de l'association Les 2 Avenues étaient présents pour faire valoir « la notion de justice sociale, le principe de précaution et le souci de l'écologie ».

PHOTO: E. B.

CONTOURNEMENT EST

Avis contre avis

Tandis que le Conseil d'État doit rendre un avis consultatif sur le projet de contournement Est avant le 11 janvier 2018, la mobilisation ne faiblit pas du côté des villes potentiellement les plus impactées.

Le 13 septembre 2017, le projet de contournement Est revenait sur le devant de l'actualité après plusieurs mois de silence. Le président de la Région Normandie, Hervé Morin, annonçait que le financement de la liaison A28/A13 était bouclé grâce aux efforts partagés avec le Département de Seine-Maritime et la Métropole (lire appui). Et de qualifier cet accord de « grand moment de l'histoire de Rouen, de sa Métropole et de la Normandie » (*Paris-Normandie* du 13/09), comme si l'obstacle majeur à la réalisation de cette infrastructure routière était définitivement levé.

Questions sans réponses

Pourtant de nombreuses questions relatives aux impacts potentiels d'une telle infrastructure demeurent en suspens. Aucune réponse concernant l'augmentation de l'émission de CO₂ due à l'augmentation des volumes de trafic ; les risques de pollution des eaux superficielles et souterraines ou encore sur l'impact

paysager au niveau du quartier Première et Deuxième Avenue du fait de la construction d'un viaduc de 14 mètres de haut et de 530 mètres de long. Difficile également d'oublier l'avis délibéré de l'Autorité environnementale publié en février 2016 qui indiquait que « *c'est au niveau du rond-point des Vaches (...) que le projet conduit à la situation la plus critique* » (p. 25). Enfin, le rapport d'enquête publique rendu en septembre 2016 demeure assorti de quatre réserves et de neuf recommandations qui n'ont toujours pas été levées à ce jour.

Un rapport d'enquête fragile

Plus encore, dans une contribution envoyée au Conseil d'État, les Villes d'Oissel et Saint-Étienne-du-Rouvray s'inquiètent de la pertinence des débats qui pourraient se dérouler sur la base d'un rapport d'enquête publique où des approximations voire des interprétations ont été relevées.

Ainsi, à la page 233, le rapport indique que la commission a été reçue par Véronique

Delmas, directrice d'Air normand. Les mêmes commissaires enquêteurs citent alors un extrait d'un rapport publié en juillet 2016 et qui attesterait selon eux que « la réalisation de projets structurants dont le Contournement Est serait favorable » à une amélioration de la qualité de l'air dans la métropole rouennaise - (Référence : Estimation à l'échelle de la Métropole Rouen Normandie des émissions du transport routier en 2010 et 2025 dans le cadre de la révision du plan de déplacements urbains). Premier problème, cette phrase n'apparaît jamais dans le rapport évoqué. Deuxième problème, Véronique Delmas explique que « *la conclusion rapportée dans le rapport n'est pas celle d'Air normand. D'une manière générale, Air normand ne donne pas d'avis favorable ou défavorable sur ce type de projets* ». Au-delà, Véronique Delmas précise avoir appelé alors le commissaire enquêteur. « *Il m'a confirmé que la citation était une interprétation de la commission d'enquête établie à partir des éléments du rapport.* »

Difficile dans ces circonstances d'accorder du crédit à une commission d'enquête qui « interprète » les faits au lieu de les transcrire avec précision.

« Construire le rapport de force »

Pour la Ville, rien n'est joué. « D'ici le 11 janvier 2018, le Conseil d'État aura rendu un avis favorable, avec ou sans réserves, ou défavorable à la déclaration d'utilité publique du projet de contournement Est. De notre côté, il faut continuer à construire le rapport de force et faire le lien avec les populations locales, les associations et d'autres partenaires, souligne le maire Joachim Moysse. Je pense en particulier aux personnels des ateliers de Quatre-Mares menacés d'une fermeture de leur site et qui s'opposent à la logique du tout routier. Il faut les soutenir dans leur volonté de réimpulser une véritable politique ambitieuse du fret. C'est l'intérêt de la Ville, de la Métropole et du pays dans le respect d'un des objectifs majeurs pris lors de la Cop 21. » ■

RETRAIT DE L'EURE Un financement à l'arraché

Pour boucler le financement du projet de liaison A28/A13, estimé à 890 M €, les collectivités territoriales n'ont pas hésité à augmenter leur contribution suite au retrait du Département de l'Eure. Une méthode que dénonce le maire : « Ces financements, appris par voie de presse, ont été décidés en dehors de tout débat avec les élus de la Région, du Département et de la Métropole. C'est un véritable déni de démocratie. »

+ 35 M € pour la Région pour une contribution de 157 M €
+ 6 M € pour la Métropole pour une contribution de 66 M €
+ 7 M € pour le Département de Seine-Maritime pour un total de 22 M €.

Autant de millions d'euros qui ne seront pas mis au service des Normands et des habitants de la Métropole rouennaise dans des champs aussi divers que le développement économique, la formation, les solidarités, l'éducation et l'entretien des réseaux de voirie existants.

COPROPRIÉTÉ ROBESPIERRE

Le temps de l'action

Privés de chauffage, confrontés régulièrement à des problèmes d'insécurité et d'hygiène, les habitants de la copropriété Robespierre n'en peuvent plus. La Ville, en lien avec l'État et la Métropole, s'efforce, depuis des mois, de débloquent la situation.

ALORS QUE LES TEMPÉRATURES DEVIENNENT DE PLUS EN PLUS FRAÎCHES ET QUE L'AUTOMNE S'INSTALLE, le chauffage n'a toujours pas été rétabli pour les habitants de la copropriété Robespierre. En cause, la décision de la société Idex de maintenir des scellés donnant accès au dispositif de remise en chauffe tant que la dette la concernant n'aurait pas été apurée. Depuis plusieurs années, la question revient à l'ordre du jour à la même période et les raisons invoquées demeurent identiques : une partie des propriétaires – majoritairement au sein de l'im-

meuble Sorano – persiste à ne pas s'acquitter du paiement de leurs charges. Pour les plus indécis, les impayés cumulés dépassent les 150 000 €. La situation critique pour les 140 logements de Sorano fragilise l'ensemble des 306 logements de la copropriété, placée sous administration provisoire depuis décembre 2015.

Consciente des enjeux sociaux et sanitaires, la Ville de son côté ne peut se substituer à des propriétaires privés. Néanmoins, elle met tout en œuvre pour trouver des solutions financières. L'urgence demeure dans un premier temps de remettre le chauffage en route. Sur un front plus large, la Ville se mobilise

également en faveur de la mise en place d'un plan de sauvegarde qui permettrait d'envisager une démolition de l'immeuble Sorano et une réhabilitation des autres bâtiments de la copropriété.

Sensibles à des signaux d'alerte répétés, la préfecture, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) et la Ville sont toutes prêtes à parler d'une même voix pour débloquent la situation. Mais le déclenchement de la procédure du plan de sauvegarde reste tributaire de la Métropole au titre de ses

La Ville à la manœuvre

compétences en matière d'habitat. Pour l'heure, celle-ci plaide qu'elle souhaite disposer d'une vision globale de la situation des copropriétés à l'échelle du territoire métropolitain avant de s'engager

sur la question spécifique de la copropriété Robespierre. Le président de la Métropole, Frédéric Sanchez, laisse néanmoins la porte ouverte pour une action plus rapide : « *Bien entendu, si un plan de sauvegarde permet d'aller plus vite [dans ce dossier], nous nous inscrivons dans ce cadre.* » Dans tous les cas, il demeure urgent d'agir. Pas sûr en effet que les habitants supportent encore longtemps cette situation. ■



Au sein de la copropriété Robespierre, une grande partie des problèmes sociaux, financiers et sanitaires se rapportent à l'immeuble Sorano.

PHOTO: J.L.



« Les représentants des parents d'élèves doivent disposer des informations nécessaires à l'exercice de leur mandat », disent les textes officiels.

PHOTO: L.S.

PARENTS D'ÉLÈVES

Aux urnes !

Vendredi 13 octobre se tiendront les élections des représentants de parents d'élèves. Ces membres de la « communauté éducative » participent à la coéducation des enfants.

« **T**outes les études montrent que les systèmes scolaires qui réussissent sont ceux qui associent les parents à l'école. » Cette réalité était rappelée le 3 juin dernier par le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer, lors du congrès national de la FCPE*.

Mais voilà, les vérités n'engagent pas forcément ceux qui les prononcent, ironise Dorothée Avet, présidente FCPE 76 et vice-présidente nationale : « Le ministre parle beaucoup de l'école de la confiance et de la concertation mais pour le moment il n'y a pas eu. J'attends toujours. »

Difficile pourtant de faire sans les familles et leurs représentants... Entre mai 1968, date à laquelle l'école s'ouvre peu à peu aux parents, et 2016, qui aura vu la création d'un statut pour leurs délégués siégeant dans les conseils départementaux et supérieurs (décret n°2016-1574), les familles se sont affirmées comme des membres à part entière de la « communauté éducative ».

À l'échelon local, et malgré les difficultés ren-

contrées par les fédérations pour constituer des listes, la collaboration entre les familles et l'école dépasse largement le cadre des instances officielles comme les conseils d'administration ou d'école. « Les parents nous connaissent, ils nous interpellent dans la rue », explique Mouna Rais, maman élue à la maternelle Jean-Macé, adhérente de l'Union des parents d'élèves de la Confédération syndicale des familles (UPE-CSF).

Et même si « beaucoup de parents considèrent encore l'école comme une garderie », ajoute Mimount Aissati, autre élue UPE-CSF, « on se sent écoutés, les équipes pédagogiques sont demandeuses de notre point de vue ».

Coéducation

D'avantage « écoutés », les parents sont désormais pleinement reconnus comme des acteurs du processus éducatif, confirme Stéphane Gautier, principal-adjoint du collège Maximilien-Robespierre : « Nous organisons plusieurs rencontres dans l'année avec l'ensemble des parents et leurs représentants au sein du réseau d'éducation prioritaire (Rep+)

Robespierre. C'est un enjeu important, ils sont partie prenante de la coéducation. »

Malgré cette (récente) reconnaissance du rôle des parents, leur participation aux élections de leurs représentants est à la baisse depuis vingt-cinq ans. Dans le secondaire, il n'était plus, en moyenne nationale, que de 23,47 % (contre 47,30 % dans le primaire) en 2016-2017.

La faute sans doute à un mode de scrutin peu incitatif avec des bureaux de vote ouverts sur les heures de travail des parents ou encore avec des bulletins de vote par correspondance... oubliés au fond du cartable. Le collège Robespierre semble pour sa part avoir résolu le problème : la réunion parents-profs est organisée le jour de l'élection. Ce qui porte la participation des parents du collège à plus de 50 %, soit le double de la moyenne nationale ! ■

* Les principales fédérations de parents d'élèves sont la Fédération des conseils de parents d'élèves de l'enseignement public (FCPE), la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) et l'Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (UNAAPÉ).

La Ville prépare le terrain

Tandis que le programme de 42 logements locatifs porté par Le Foyer stéphanois se poursuit pour une livraison programmée au deuxième trimestre 2018, la Ville se concentre aujourd'hui sur le terrain situé entre la rue de Paris et la rue Marc-Seguin.

DEPUIS AVRIL 2016, UNE PREMIÈRE TRANCHE DE CONSTRUCTION ÉTAIT ENTRE LES MAINS DU PROMOTEUR NACARAT qui s'était engagé à développer un programme de logements collectifs et individuels. Mais, à la mi-juillet 2017, cet opérateur a informé la Ville de son retrait du projet en même temps qu'il annonçait la fermeture de son agence Nacarat Normandie. À l'échelle départementale, plusieurs programmes en cours étaient donc stoppés.

À la recherche d'un nouvel opérateur

Aussitôt, la Ville a décidé de rechercher un nouvel opérateur de sorte qu'un projet puisse être présenté courant 2018. Mais, avant que cette recherche n'aboutisse pleinement, une étape restait à franchir. En effet, quelques mois plus tôt, tandis que Nacarat réalisait des sondages préalables à la construction de son programme, il avait identifié un « spot » très circonscrit de pollution. L'opérateur s'était alors retourné vers la Ville pour établir les conditions du traitement de cette zone très réduite. En réponse, la Ville avait alors rencontré la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal)



La Ville recherche un nouvel opérateur pour le terrain situé entre la rue de Paris et la rue Marc-Seguin.

et l'Établissement public du foncier de Normandie (EPFN) de manière à établir les conditions optimales d'un plan de gestion. Concrètement, l'objectif est de faire en sorte que cette opération s'inscrive dans le cadre d'un « fonds friche » qui permettra à la Ville de réduire sa participation financière. Il demeure que, par obligation réglementaire,

l'EPFN devra d'abord être maître du foncier pour procéder au traitement de la zone identifiée. Cette cession du terrain à l'EPFN aura lieu prochainement.

Une fois le point de pollution traité, la Ville retrouvera la pleine et entière propriété d'un foncier propre, susceptible à nouveau d'accueillir les projets d'un opérateur. ■



PHOTO: E.B.

FOOTBALL

Gagarine, remet les crampons

Samedi 21 octobre, se tiendra la 7^e édition du tournoi « international » des moins de 11 ans (U11) du Football club de Saint-Étienne-du-Rouvray (FC SER). Trente-deux équipes venues de région parisienne, de la Métropole, du quart nord-ouest de la France et de Tunisie sont attendues sur les pelouses du stade Youri-Gagarine. Parmi les équipes en lice, le Paris-Saint-Germain (PSG), l'Amiens Sporting club, le Havre Athletic club (HAC), le Red Star de Paris-Saint-Ouen, le Valenciennes Football club et le club de la ville d'El Alia, en Tunisie. « Nous avons bon espoir de nous inscrire dans le premier tiers du tableau, explique Romain Ressencourt, l'organisateur du tournoi amical. Nous avons en face de nous des équipes au niveau très élevé. » L'événement rassemblera 350 enfants et près de 1 500 personnes. Il est parrainé par Adama Diakhaby, joueur de l'AS Monaco, et par Marine Haupais, joueuse D1 du Montpellier Hérault Sport Club (lire son portrait en dernière page).



« Les salariés ont accepté de ne pas être rémunérés complètement mais à force de rogner partout on prend aussi le risque d'une baisse de la qualité », indique Christian Prime, accueil parents-enfants Interlude.

PHOTOS : E. B.

Assos asphyxiées

Des associations solidaires et citoyennes voient leurs subventions annulées par l'État « au profit de programmes justifiant d'un soutien exceptionnel », tels le tourisme et l'armée.

Le gouvernement cherche-t-il à financer ses projets de réduction des cotisations patronales (transformation du CICE), de l'impôt sur les sociétés (de 33 % à 25 %) et de celui des détenteurs de yachts et de jets privés (réforme de l'impôt sur la fortune) ?

Avec la baisse des APL (aides personnalisées au logement) et la diminution brutale de 40 % du nombre de contrats de travail aidés – passant de 320 000 à 200 000 en 2018 – les travailleurs précaires pourraient être les premiers à subir l'« effort » budgétaire de 15 milliards d'euros programmé pour l'année prochaine.

Assos sonnées

Et même si le gouvernement assure que ces coups portés aux contrats aidés ne devraient mettre KO ni les assistants de vie scolaire dans les écoles (AVS) ni les personnes au

RSA en insertion, les associations, y compris celles œuvrant dans l'aide aux plus fragiles, ont du mal à encaisser l'uppercut.

Un choc d'autant plus violent qu'elles ont appris cet été qu'une partie des subventions qui leur avaient été notifiées par l'État au titre de la politique de la ville était annulée. Soit 46,5 millions d'euros « de paiements » et 130,3 autres millions « d'engagements » rayés d'un trait de plume. « Il s'agit pour l'essentiel de crédits non engagés, non mobilisés, assure-t-il Christophe Castaner, porte-parole du gouvernement, le 2 août dernier, donc c'est un exercice plus comptable que politique. »

Pas sûr que l'argument mette du baume au cœur des associations. Surtout lorsqu'on sait que les 5,8 milliards d'euros annulés le 20 juillet par décret gouvernemental (n° 2017-1182) l'ont été pour être redirigés à 70 % vers... le « développement des entreprises et du tourisme » et la défense.

Les coulisses de l'info

Annulation de subventions, coups de rabot budgétaires, raréfaction des contrats aidés... Plusieurs associations stéphanaïses pourtant vitales au bien vivre ensemble sont fragilisées. Elles nous ont confié leurs craintes et leur colère.

Joachim Moysse, recevant une délégation d'associations, a pointé « l'inquiétude forte générée par l'incertitude » quant aux coupes budgétaires ou aux suppressions de certains types de contrats à venir. ►



Le maire interpelle le Premier ministre

En Seine-Maritime, ce mouvement comptable se traduit par l'annulation de 347 689 euros de fonds « politique de la ville » initialement promis aux associations pour 2017. Quant aux « programmes justifiant d'un soutien exceptionnel » vers lesquels sont redirigés ces crédits, comme l'écrit la préfète dans un courrier du 11 août dernier, impossible d'en connaître la nature. Jeudi 28 septembre, le secrétaire général de la préfecture, Yvan Cordier, affirmait au *Stéphanaïse* « ne pas avoir l'information » sur le sujet. Ce dernier ajoutant néanmoins que la mesure n'avait pas impacté les associations locales puisque celles-ci « n'avaient manifesté aucun mécontentement ».

Si la colère et le dépit des associations stéphanaïses n'ont pas encore été entendus dans les bureaux de la préfecture, elles n'en sont pas moins réelles (lire p. 12 et 13).

La préfecture semble également oublier le courrier que Joachim Moysse a envoyé à Édouard Philippe le 6 septembre dans lequel le maire interpelle le Premier ministre sur la réduction de près de 35 700 € du contrat de ville stéphanaïse et « regrette ces décisions particulièrement lourdes de conséquences » qui ont été « prises sans concertation avec les élus locaux [et] font craindre pour l'avenir des actions et des structures, notamment associatives, des territoires en politique de la Ville ». Le maire concluait son courrier en demandant « un retour aux engagements financiers prévus pour l'année en cours ». ■

▼
15 382 €

C'est la somme que la Ville a dû débloquer en urgence en direction des associations stéphanaïses pour pallier les annulations par l'État de ses subventions « politique de la ville ». Cette somme ne compense toutefois pas les 16 000 € qui devaient être versés aux mêmes associations par le Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté (CIEC).

▲

TÉMOIGNAGES

« C'est comme si on lâchait les gens des quartiers »

Nathalie Rault, directrice de l'association stéphanaïse de prévention individuelle et collective (Aspic)

« Le 11 août, la préfète nous a annoncé par courrier que nos financements étaient amputés de 14 358 euros, soit 20% de notre budget. Ces subventions avaient pourtant été validées par le comité des financeurs réuni à la préfecture le 4 avril. Pourtant l'État est conscient du travail des associations. En réduisant nos budgets, il réduit nos forces et affaiblit les territoires les plus en difficulté. C'est comme si on lâchait les gens des quartiers. »

« Nous sommes fragilisés »

Claudine Morel et Annie Geslin, co-présidentes de la Confédération syndicale des familles (CSF)

« Notre subvention a été rabotée de 3 %. Ce n'est pas une grosse catastrophe mais cela augure mal pour l'année prochaine. On s'interroge également sur la possibilité de renouveler notre contrat aidé. Si ce n'est pas possible, l'association n'aura pas les moyens d'embaucher la personne en contrat normal. Nous sommes en déficit pour la deuxième année consécutive, nous sommes fragilisés. Nous allons être contraints de nous tourner vers les fondations privées comme McDo ou Vinci ! »



« Une vraie hécatombe »

Charlotte Caccialupi, Aspic.

« J'arrive au bout de mon contrat aidé en janvier, j'espère pouvoir bénéficier ensuite d'un contrat "adulte relais". Ce ne sont pas des conditions idéales mais c'est

aussi un engagement. On ne travaille pas dans le social par hasard [Charlotte est à plein-temps et suit parallèlement un cursus universitaire bac+5, ndlr]. Mais est-ce qu'on va pouvoir continuer comme ça tout le temps ? Je ne suis pas très étonnée que l'argent qu'on nous avait promis soit redirigé vers le tourisme et l'armée. On assiste à une vraie hécatombe dans le milieu associatif social. »

« Nous ne voyons pas de solutions à moyen terme »

Christian Prime, accueil parents-enfants Interlude

« La préfète nous a informé le 4 juillet, contre toute attente, que notre subvention était annulée [comme toutes les contributions aux actions présentées par les associations dans le cadre de l'appel à projet au titre du Comité interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté (CIEC), ndlr]. Nous n'avons plus de marges de manœuvre. Nous avons déjà été contraints de fermer deux matinées d'accueil car nous ne pouvions plus payer les accueillants. Nous ne voyons pas de solutions à moyen terme. Les salariés ont accepté de ne pas être rémunérés complètement mais à force de rogner partout on prend aussi le risque d'une baisse de la qualité. On a beau être des militants, il faut qu'il y ait une reconnaissance du travail effectué. Si nos associations ne peuvent plus continuer ce travail sur le bien vivre ensemble, on prend le risque d'aggraver les radicalisations... »



« On n'est pas résignés »

À l'Association du centre social de La Houssière, l'heure est à la mobilisation aussi bien du côté des bénévoles que des salariés et des adhérents. L'objectif demeure de préserver les activités à destination des personnes les plus fragiles.

Le 28 août dernier, une mauvaise surprise attendait les membres de l'Association du centre social de La Houssière (ACSH) à leur retour de vacances. Un courrier de la préfecture leur apprenait que la subvention de 10 000 euros qui leur avait été attribuée en avril 2017 était supprimée du jour au lendemain. Une perte sèche qui ne permettra donc pas la mise en œuvre d'une action programmée durant tout le mois d'octobre, baptisée « C'est quoi un citoyen ? ». Cette mauvaise nouvelle n'est malheureusement pas la seule pour l'ACSH

qui doit faire face aussi à une baisse de 4 000 euros de la dotation du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) qui passe de 20 000 € en 2016 à 16 000 € en 2017 et à une baisse de 7 000 € de la subvention versée par la Caisse d'allocations familiales.

« Concrètement, derrière ces chiffres il y a de vrais risques que nous supprimons les sorties culture, les vacances famille, les séjours adultes, les ateliers couture et l'aide aux devoirs pour trente enfants de l'école Ampère du CP au CM2 », précise Emmanuel Sannier,

le directeur de l'ACSH. « Notre première source de financement provient des adhérents mais nous n'imaginons pas augmenter nos tarifs alors que leur situation est de plus en plus difficile et que pour certains chaque euro compte », insiste Carollane Langlois, animatrice référente famille.

Dans le même temps, ces restrictions budgétaires imposées par l'État induisent le non-renouvellement possible de plusieurs contrats aidés. « L'association compte aujourd'hui dix salariés : quatre CDI, deux emplois d'avenir et quatre CAE, explique



◀ L'annulation et la baisse des subventions à l'ACSH pourraient entraîner la suppression de l'aide aux devoirs pour 30 enfants de l'école Ampère.

Carolanne Langlois. *Derrière chacun de ces emplois, il y a des compétences et des réponses apportées à une population en situation de grande précarité qui se retrouve de plus en plus isolée.* »

Y a-t-il de l'avenir dans le social ?

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi d'Isabelle s'achève au mois de mars 2018. Elle ignore encore si son poste pourra être maintenu. « *Je me focalise sur l'obtention de mon Bafa. Si jamais mon contrat saute, j'aurais au moins un diplôme.* » Pour le reste, les questions sont nombreuses et l'inquiétude domine. « *À 44 ans, seule pour élever ma fille, je peux me retrouver au RSA du jour au lendemain. Mais surtout je vais perdre un emploi où je me sens utile.* » De son côté, Guillaume, 26 ans s'accroche au brevet d'État d'animateur (BPJEPS) qu'il a pu décrocher grâce à l'ACSH. « *Je m'interroge : y a-t-il de l'avenir dans le social ? Est-ce que je peux encore défendre mes valeurs ailleurs, est-ce que je songe à une reconversion ? Une chose est sûre, je ne ferai pas de social dans le privé.* »

« Comme une deuxième maison »

À l'unisson des inquiétudes exprimées par les salariés, la plupart des 1 400 adhérents

de l'ACSH se demandent si leur association risque de se vider de sa substance. « *C'est comme une deuxième maison pour eux* », explique Carolanne Langlois. « *Qu'est-ce qu'on ferait si on restait enfermés chez nous ?* », demande France, une habituée du club tricot. « *La vie de l'association, c'est aussi la vie du quartier. Quand je sors d'ici, je passe chez le boulanger et chez le boucher juste à côté* », insiste Évelyne.

À la tête de l'ACSH, Emmanuel Sannier ne baisse pas les bras. « *On n'est pas résignés. On fera tout pour se faire entendre. Je sais qu'on peut compter sur nos adhérents et les gens du quartier pour défendre notre projet de savoir être, savoir faire et savoir vivre.* » Le 3 octobre dernier, Emmanuel Sannier démissionnait du conseil citoyen Hartmann-La Houssière pour protester contre la suppression par l'État des subventions « politique de la ville » et contre l'incertitude qui pèse sur le renouvellement des contrats aidés. (Voir article publié le 3 octobre 2017 sur saintetiennedurovray.fr) ■

INFOS Une pétition est disponible dans les locaux de l'ACSH pour apporter son soutien à l'association. ACSH, 19 avenue Ambroise-Croizat. Tél. : 02 32 91 02 33.

INTERVIEW

« On ignore de quoi demain sera fait »

Aurélia Dufranne,
directrice générale Sésame
autisme normandie

(Une antenne de Sésame autisme normandie est installée 6 rue du Madrillet à Saint-Étienne-du-Rouvray)

Avez-vous recours à des contrats aidés dans votre association ?

Je reconnais que nous faisons appel à des contrats aidés dans tous les domaines de l'éducatif, de l'administratif et de l'intendance dans notre association. C'est une solution à laquelle nous avons recours parce que nous devons aussi nous adapter à des budgets contraints. Dans le même temps, nous faisons en sorte d'encourager et de développer des formations pour tous nos salariés aussi bien en interne qu'en externe.

Comment appréhendez-vous de possibles suppressions de postes ?

C'est vrai qu'on ignore de quoi demain sera fait. J'entends que nous pourrions conserver quand même quelques contrats aidés dans le champ de l'action sanitaire. Mais c'est la question du ratio qui demeure. Pour nous, la priorité va à nos résidents. Il n'est pas concevable que nous réduisions le taux d'encadrement ou le nombre de places d'accueil. Dans un premier temps, nous allons donc nous tourner vers nos partenaires financiers avec d'un côté l'Agence régionale de santé et de l'autre le conseil départemental pour boucler notre prochain budget.

Disposez-vous d'autres marges de manœuvre ?

Il faudra sans doute revoir notre organisation. Nous pensons convertir des CAE en contrats à durée déterminée classiques. Mais cela aura forcément un impact financier fort. Heureusement que notre organisation ne repose pas que sur des contrats aidés. L'autre levier que nous pouvons actionner, c'est de retravailler l'organisation des congés et des remplacements mais la stabilité de notre encadrement est essentielle pour nos résidents.

Élu-e-s communistes et républicains

Le projet de budget 2018 correspond complètement aux visées politiques du gouvernement Philippe consistant à casser le modèle social français.

Trois objectifs sont fixés par le pouvoir exécutif d'Emmanuel Macron : baisser le « coût » du travail, baisser les prélèvements obligatoires permettant notamment de financer les services publics et enfin laisser s'envoler les prélèvements financiers.

Pour cela, ce budget prend aux couches populaires (hausse de la CSG, baisse des APL...), il multiplie les cadeaux aux détenteurs des capitaux (ISF supprimé...) et enfin il transforme la structure des prélèvements fiscaux et sociaux (ciblant la protection sociale et les collectivités territoriales).

Des mesures qui sont tout le contraire de ce qui devrait être fait. Les services publics devraient se développer, l'emploi devrait être sécurisé, la fiscalité devrait être profondément rénovée.

Il serait temps de voir notre pays agir pour contrer les exigences libérales de l'Europe et des grands groupes financiers et industriels cotés au CAC 40, toujours en quête de profits quelles que soient les incidences sur les citoyens.

TRIBUNE DE Joachim Moysse, Francine Goyer, Pascal Le Cousin, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Nicole Auvray, Daniel Vezie, Hubert Wulfranc, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élu-e-s Droits de cité mouvement Ensemble

Pour arrêter Macron dans son carnage social, il n'y a qu'une seule solution, la mobilisation de toute la population, dans la rue, tous ensemble ! Macron s'en prend aux salariés, aux jeunes, aux retraités, à la population qui vit des difficultés tous les jours. Il ne s'en prend pas à ceux qui possèdent les milliards. Au contraire, il trouve le moyen de leur faire des rabais sur leurs impôts, sur leur fortune, sur leurs stock-options.

Nous n'allons pas laisser détruire nos droits, ceux que nos parents ont obtenus de haute lutte. Les mobilisations grossissent de semaine en semaine. Se sont retrouvés dans la rue côte à côte, syndicats, partis politiques, associations. L'unité s'élargit de jour en jour.

Les retraité-e-s se sont aussi massivement mobilisés contre les coupes de Macron sur leurs retraites et l'augmentation de la CSG. Les fonctionnaires seront aussi très nombreux en grève contre les suppressions de postes et les pertes de salaires, 16 % en 10 ans. Tous les services publics sont touchés.

Macron, retire tes ordonnances sur la loi travail, rends-nous les emplois aidés, ne touche pas à nos aides sociales et à nos services publics. Nous voulons vivre dignement. L'argent existe.

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élu-e-s socialistes écologistes pour le rassemblement

Le Parlement européen a parlé au nom des citoyens et de l'intérêt général en rappelant à l'ordre la Commission européenne qui a outrepassé ses pouvoirs en voulant exempter plusieurs catégories de perturbateurs endocriniens de la réglementation sur les pesticides. Nous saluons ce veto et le travail des nombreux eurodéputés de gauche qui ont contribué à ce rejet. Ce vote est une triple sanction :

- sanction contre la Commission qui a présenté une définition au rabais, insuffisamment protectrice face au risque sanitaire pour nos concitoyens.

- sanction contre les lobbys de l'industrie chimique qui ont cherché à continuer la commercialisation de leurs pesticides tout en rendant impossible l'application du principe de précaution.
- sanction contre le gouvernement qui avait récemment permis à la Commission de trouver une majorité qualifiée sur sa définition inacceptable, alors même que la France avait été exemplaire sur ce sujet délicat pendant le quinquennat précédent.

Les élu-e-s socialistes et écologistes demandent une reprise des discussions au sein de la Commission européenne afin de construire une réglementation à la hauteur des défis posés en matière de santé-environnementale.

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramaroson, Gabriel Moba M'builu.

Élu-e-s vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Le projet de loi de finances du gouvernement pour 2018 prouve sa volonté de nous faire payer ses largesses en faveur des riches et des patrons : plus de 18 milliards de cadeaux fiscaux pour les entreprises et les millionnaires avec la réforme de l'impôt sur la fortune. Pour financer tous ces cadeaux, le gouvernement fait les poches des plus défavorisés en rabotant les APL, celles des retraités en augmentant la CSG de 1,7 % et des fonctionnaires en gelant leur point d'indice, en rétablissant la journée de carence mais aussi en baissant de 15 milliards d'euros les dépenses publiques malgré les besoins sociaux criants.

Il y a déjà eu trois grandes journées de grève et de manifestations depuis la rentrée. Cela montre que nous sommes nombreux-ses à vouloir résister à ce rouleau compresseur. Maintenant il faut plus que des journées de mobilisation espacées, il faut construire un vrai mouvement d'ensemble des salariés, de la jeunesse, qui entraîne le reste de la population pour enfin faire reculer Macron, et tous ses amis du Medef. Ce gouvernement réalise aussi ses économies en ne renouvelant pas les contrats aidés : si vous êtes concernés, contactez-nous : ser.vraimentagauche@gmail.com

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

DÉZIRÉ ACADEMIE

Les inscriptions sont ouvertes



Organisée par le centre socioculturel Georges-Déziré, la Déziré Académie permet à des jeunes, passionnés de musique, âgés de 17 à 25 ans, de se produire dans des conditions professionnelles. Les inscriptions sont prises jusqu'au 27 octobre. La fiche d'inscription est à télécharger sur le site de la Ville. Elle doit être renvoyée par mail à dezireacademie@gmail.com, accompagnée d'une démo (format MP3), comportant au moins un couplet et un refrain. La qualité de l'enregistrement n'est pas un critère de sélection pour le jury. Le concours se déroulera samedi 9 décembre, à partir de 20 heures au centre socioculturel Georges-Déziré. Le droit d'entrée est un jouet qui sera redistribué par le Secours populaire.

RENSEIGNEMENTS au 02 35 02 76 92.

VACANCES

Horaires modifiés

• Les horaires des bibliothèques et ludothèque municipales sont modifiés du mardi 24 octobre au lundi 6 novembre.

- Bibliothèque Elsa-Triolet : mardi de 15 à 19 heures, mercredi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30, vendredi de 15 heures à 17 h 30, samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 à 17 heures. Fermée mercredi 1^{er} novembre.

- Bibliothèque de l'espace Georges-Déziré : du 24 au 27 octobre de 14 à 17 heures. Fermée du 28 octobre au 6 novembre.

- Bibliothèque Louis-Aragon : fermée pour travaux.

- Ludothèque Célestin-Freinet : mardi de 9 h 45 à 12 h 30, mercredi de 9 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 30, vendredi : de 13 h 45 à 17 h 30, samedi 28 octobre de 9 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 30. Fermée mercredi 1^{er} novembre et samedi 4 novembre.

Reprise des horaires habituels mardi 7 novembre.

Renseignements au 02 32 95 83 68.

• La billetterie du Rive Gauche sera fermée mardi 31 octobre.

• La piscine Marcel-Porzou change ses horaires pendant les vacances : lundi de 15 heures à 19 h 30, mardi de 9 heures à 12 h 45 et de 15 heures à 19 h 30, mercredi de 10 heures à 12 h 45 et de 15 heures à 17 h 30, jeudi de 9 heures à 12 h 45 et de 15 heures à 19 h 30, vendredi de 10 heures à 12 h 45 et de 15 heures à 19 h 30, samedi de 9 heures à 11 h 30 et de 14 heures à 17 h 30, dimanche de 9 à 12 heures.

Renseignements au 02 35 66 64 91.



Bon à savoir

LES DATES DES VACANCES DE PRINTEMPS MODIFIÉES

Dans l'académie de Rouen, les vacances de printemps 2018 se dérouleront du mercredi 25 avril après la classe au dimanche 13 mai, au lieu du 21 avril au 6 mai. Cela permettra d'éviter une semaine de rentrée perturbée par deux jours fériés, mardi 8 et jeudi 10 mai. Avec ce nouveau calendrier, les élèves auront strictement le même nombre de jours de cours que prévu initialement.

JOUR FÉRIÉ

COLLECTES DES DÉCHETS REPORTÉES

Mercredi 1^{er} novembre étant férié, les collectes des déchets sont décalées d'une journée. Celle des papiers et emballages aura lieu jeudi 2 novembre, celle des ordures ménagères vendredi 3 novembre et celle des déchets végétaux samedi 4 novembre.

TRI

DISTRIBUTION ANNUELLE DES SACS DE COLLECTE

La distribution annuelle des sacs de collecte par la Métropole aura lieu mardi 17 octobre de 14 à 19 heures et mercredi 18 octobre de 9 à 19 heures place de l'Église ; vendredi 13, lundi 16 octobre de 14 à 19 heures place de la Fraternité ; jeudi 19 et vendredi 20 octobre de 14 à 19 heures rue de Stalingrad.

COMITÉ DE JUMELAGE

COURS D'ANGLAIS

Il reste quelques places dans les cours d'anglais (débutants et avancés) proposés par le comité de jumelage, le lundi en fin d'après-midi.

RENSEIGNEMENTS au 02 35 65 30 32 ou au 06 45 97 45 16.

Agenda

CITOYENNETÉ

JEUDI 19 OCTOBRE

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunit à 18 h 30, salle des séances de l'hôtel de ville. La séance est publique.

SAMEDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'armistice

10 h 15 : rassemblement au cimetière du Madrillet, dépôt de gerbes. 10 h 30 : rassemblement au cimetière du Centre, dépôt de gerbes. 11 heures : rassemblement devant le monument aux morts, dépôt de gerbes. 11 h 30 : vin d'honneur salle des séances de l'hôtel de ville.

SANTÉ

JEUDI 9 NOVEMBRE

Vaccinations gratuites

Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans, jeudi 9 novembre de 16 h 45 à 18 h 15, au centre médico-social Croizat, 41 rue Ambroise-Croizat.

► Renseignements au 02 76 51 62 61.

SOCIAL

LES 18, 19 ET 20 OCTOBRE

Un temps à son image

Comment s'habiller pour un entretien d'embauche ? Comment adopter une nouvelle image tout en restant soi-même ? Une coiffeuse, une esthéticienne-maquilleuse et une conseillère en image donneront conseils et astuces gratuitement. Mercredi 18 octobre et jeudi 19 octobre de 9 à 12 heures, et vendredi 20 octobre de 9 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'immeuble Hauskoa, esc. 2, rue de la Chartreuse.

► Renseignements et inscriptions au 06 83 03 01 50.

LES 23, 24, 26 ET 27 OCTOBRE

Atelier de valorisation de soi et de ses compétences

L'atelier de valorisation de soi et de ses compétences « Par'être » a pour thème « Comment gérer son stress avant de prendre la parole en public. Comment se présenter à un entretien professionnel. » Cette formation gratuite développe ses compétences et son aisance à l'oral. L'atelier se déroule lundi 23 octobre de 14 à 17 heures, mardi 24, mercredi 26 et vendredi 27 octobre de 9 à 12 heures, au rez-de-chaussée de l'immeuble Hauskoa, esc. 2, rue de la Chartreuse.

► Renseignements et inscriptions au 06 83 03 01 50.

SENIORS

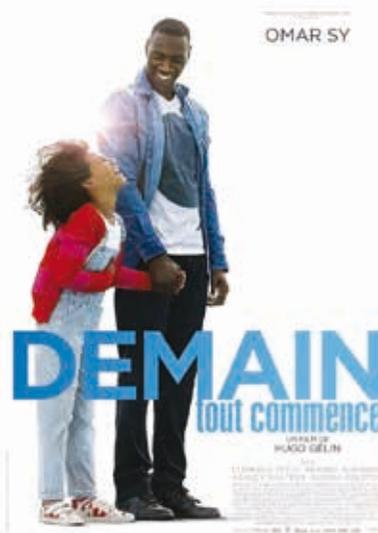
MARDI 17 OCTOBRE

Loto

Ensemble et solidaires (UNRPA, Union nationale des retraités et personnes âgées) propose un loto au foyer Geneviève-Bourdon à 14 h 30.

LUNDI 6 NOVEMBRE

Sortie au cinéma



Le service vie sociale des seniors propose une sortie au cinéma Le Mercure à Elbeuf pour le film *Demain tout commence* de Hugo Gélin avec Omar Sy.

► Inscription lundi 30 octobre, uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58 à partir de 10 heures, dans la limite des places disponibles. Prix de la place : 2,50 €, transport compris.

JEUDI 9 ET VENDREDI 10 NOVEMBRE

Repas animés

Les repas, animés par le Duo Friant, se déroulent jeudi 9 novembre au foyer restaurant Ambroise-Croizat et vendredi 10 novembre au foyer-restaurant Geneviève-Bourdon.

► Réservations à partir de mardi 31 octobre uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58 à partir de 10 heures, dans la limite des places disponibles. Prix du repas : en fonction du quotient familial pour les habitués, 7,20 € le repas pour les convives occasionnels et 1,25 € la boisson.

DU 10 NOVEMBRE AU 8 DÉCEMBRE

Ateliers de santé et de bien-être

Les ateliers de santé et de bien-être : l'équilibre alimentaire et le mouvement, deux partenaires indispensables, se déroulent durant cinq séances, le vendredi, à partir du 10 novembre et jusqu'au 8 décembre, de 10 à 12 heures à la résidence autonomie Ambroise-Croizat, rue Pierre-Corneille. Une intervenante diplômée en diététique vous accompagne dans votre démarche active et personnelle de prévention santé.

► Participation gratuite, réservations conseillées au 02 32 95 93 58.

ANIMATIONS

DU 12 AU 14 OCTOBRE

Fête de la science

Plusieurs stands seront installés au village des sciences à l'UFR sciences et techniques, Technopôle du Madrillet, de 9 à 18 heures. Entrée libre.

► Programme complet des stands, expositions, portes ouvertes et conférences sur le site de la Ville : www.saintetiennedurovray.fr

SAMEDI 14 OCTOBRE

Journée nationale du commerce de proximité

Lire p. 2.

SAMEDI 14 OCTOBRE

Manille coïncée

Le concours de manille coïncée en individuel du comité des quartiers Saint-Étienne-du-Rouvray centre a lieu à 14 heures à la salle Coluche de l'espace des Vaillons. Ouverture des portes à 13 h 30.

SAMEDI 4 NOVEMBRE

Journée fantastique

Lire p. 3.

CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 21 OCTOBRE

Running club stéphanois 76

L'exposition des 50 ans du RCS 76 retrace par quelques images et documents son histoire et son évolution, elle fait le lien entre le passé et le présent.

► Centre socioculturel Jean-Prévost. Vernissage vendredi 13 octobre à 18 heures. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 66.

JUSQU'AU 27 OCTOBRE

Gérard Roche

Gérard Roche expose ses tableaux aux formats et cadres très originaux jusqu'au 27 octobre au Bistrot Jem's.

► Bistrot Jem's, 2 avenue Olivier-Goubert. Tél. : 02 76 78 87 28.

DU 8 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE

Estampes autour de Robert Chemin

L'Union des arts plastiques rend hommage à son ami Robert Chemin, graveur de talent, adepte du burin, de la pointe sèche, d'aquatinte et de gravure sur bois. Ses gravures sont nerveuses, pleines de poésie et d'inventivité. Il sera entouré des plasticiens de l'UAP qui exposeront leurs estampes.

► Vernissage vendredi 10 novembre à 18 heures. Espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02 35 02 76 90.

DU 9 AU 27 NOVEMBRE

Être humain – vivre ensemble

Exposition interactive de la fondation Éducation contre le racisme, diffusée par les Petits

Débrouillards. La fondation de Lilian Thuram s'est donné pour but de lutter contre le racisme. Les douze activités ludiques de l'exposition proposent de découvrir comment, derrière les différences et les apparences, nous sommes tous, avant tout, des êtres humains.

► Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée libre. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

JUSQU'AU 22 NOVEMBRE

« Le territoire » à l'Insa

L'exposition regroupe les photographies du territoire normand entrées dans la collection du Frac (Fonds régional d'art contemporain) depuis sa fondation en 1983. L'axe de la Seine, les ports, le littoral et les campagnes sont donnés à voir dans des formes et des points de vue divers, traduisant la pluralité des territoires de la Seine-Maritime et de l'Eure.

► Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h 30 (en période scolaire), Galerie du Temps de [poz] – 1^{er} étage du bâtiment Magellan, Insa, avenue de l'Université. Entrée gratuite.

JUSQU'AU 5 DÉCEMBRE

Emmanuel Dilhac

Graveur de formation, Emmanuel Dilhac peint, sculpte, colle, travaille la matière. Il définit lui-même sa peinture entre art brut, land art et art conceptuel. C'est un artiste « sans frontière » tout à la fois peintre et plasticien mais aussi chanteur, poète et musicien : « l'homme qui fait chanter les pierres ».

► Le Rive Gauche. Du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30 et les soirs de spectacles.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

SAMEDI 14 OCTOBRE

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 10 h 30. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée libre. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

CONCERT

VENDREDI 20 OCTOBRE

Percussions africaines

Soirée avec l'atelier derbouka et d'autres ateliers de centres socioculturels. Découverte pour les enfants du Clas puis séance d'animation ouverte à tous.

► De 17 h 30 à 18 h 30. Réservations au 02 32 95 17 33.

THÉÂTRE

VENDREDI 20 OCTOBRE

Journal d'un corps

Daniel Pennac interprète seul en scène son *Jour-*

nal d'un corps. Il y dévoile la vie d'un homme à travers l'histoire de son corps de 12 à 87 ans, exploration universelle, délirante et détaillée d'une existence racontée depuis tous ses états intimes. Une véritable leçon d'anatomie en forme d'éloge de l'observation expérimentale *in vivo* !

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.



MERCREDI 8 NOVEMBRE

El Cid ! d'après Corneille

Toute la générosité et l'énergie d'un théâtre forain ! Philippe Car et son Agence (marseillaise) de Voyages Imaginaires embarquent le public dans une version revisitée (et échevelée) du grand classique de Corneille, où comique et tragique s'entrechoquent joyeusement. Dans une atmosphère flamboyante de music-hall espagnol, ludique et décoiffant.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

État civil

MARIAGES

Benjamin Jouette et Leslie Duchemin, Michaël Devaux et de Lucie Lainé, Guillaume Cramoisent et Magali Thuilier, Mehdi El Haboubi et Hela Gazdallah, Alexandre Girodon et Préscillia Lemeunier, Mohamed El Yagoubi et de Zohra Forsi, Philippe Malot et Nicole Heurtaux, Stéphane Hamadache et Sylvie Binard, Yassine El Hraychy et Mélanie Alves, Mohammed Eljed et Gina Lebourgeois, Brahim Guermat et Sara Hanane.

NAISSANCES

Anton Dillard, Fatima El Haou, Assia Ouaisa.

DÉCÈS

Lucette Lefrançois, Denise Dumont, Simone Clatot, Jean-Marie Backés, Catherine Prouteau.

JEUNE PUBLIC

SAMEDI 21 OCTOBRE

La tambouille à histoires

Pour bien commencer le week-end, vous êtes invités à venir écouter des histoires choisies pour les enfants de 4 à 7 ans. Des images et des mots à savourer en famille !

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

RENCONTRE

SAMEDI 14 OCTOBRE

Dédicace

Dans le cadre de la Journée nationale du commerce de proximité, Dominique Le Glou, ex-journaliste sportif viendra dédicacer son livre *Je les ai tant aimés* au Bistrot Jem's, l'après-midi.

► Bistrot Jem's, 2 avenue Olivier-Goubert. Tél. : 02 76 78 87 28.

 Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au **Mobilo'bus**, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

Noces de diamant

DENISE ET CHRISTIAN DENHAUT

Aux Amoureux



Ils se sont rencontrés au bal des Amoureux, à Louviers, le 1^{er} juin 1956. Denise était ouvrière à la filature, Christian venait de finir son service militaire. Quatre jours après le bal, les amoureux étaient séparés par la guerre d'Algérie, Christian était « rappelé ». Six mois de lettres, chacun d'un côté de la Méditerranée. Puis, le 28 septembre 1957, ils se sont mariés. Christian sera cheminot aux ateliers Buddicom puis à Quatre-Mares. Denise filera chez Bertel, l'usine textile sottevilaise, puis sera aide-cuisinière à l'Alfa. Ils auront quatre enfants, onze petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Après 60 ans de mariage, ils ont renouvelé leurs vœux le 30 septembre dernier.



« L'éradication de certaines maladies telles que la variole a pu être obtenue grâce à la vaccination et certaines épidémies peuvent être évitées », explique le docteur Viel-Demangeat.
PHOTOS: E. B.

SANTÉ

Onze vaccins sur le terrain

Au 1^{er} janvier 2018, onze vaccins seront obligatoires pour les nourrissons. Ils seront nécessaires pour s'inscrire à la crèche, à l'école, dans les centres de loisirs...

Les coulisses de l'info

L'obligation vaccinale est portée de trois à onze vaccins. Mais le pays de Louis Pasteur regarde la vaccination avec méfiance... La rédaction a demandé son avis à la médecin qui vaccine dans les centres médico-sociaux stéphanois.

Diphthérie, tétanos, poliomyélite, tels sont les noms du fameux DTP dont tout parent a l'obligation légale de protéger ses enfants. En janvier, le trio s'élargira à onze. Au cocktail DTP, il faudra donc ajouter la coqueluche, l'hépatite B, la méningite, le pneumocoque, le méningocoque C, la rougeole, les oreillons et la rubéole. Ces bactéries et virus, responsables de maladies graves ou mortelles, ne sont pas inconnus des parents. Huit des vaccins destinés à les éradiquer étaient déjà « recommandés » et administrés à 80 %

des enfants. Mais la « recommandation » n'a, semble-t-il, pas permis d'atteindre la « couverture médicale » recommandée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui la fixe à 95 % des jeunes, contre « seulement » 90,5 % dans l'Hexagone. « La vaccination en France, jusque-là recommandée, n'a pas permis d'atteindre un niveau de couverture suffisant pour éviter, notamment, la réapparition de nombreux cas de rougeoles graves voire mortels », explique le docteur Marie-Annick Viel-Demangeat, praticienne au centre médico-social des

rues Georges-Méliès et Ambroise-Croizat. Seule une bonne couverture vaccinale permet de « contrôler » ces maladies, ajoute le médecin : « *La poliomyélite, par exemple, qui fait l'objet d'une obligation vaccinale, et donc, d'une bonne couverture, a permis de constater qu'aucun cas n'a été enregistré en France depuis 1989.* »

Car bien entendu, et c'est le sens même de cette « couverture », l'on ne se vaccine pas que pour soi-même mais aussi pour protéger les autres « *en diminuant notamment les possibilités de contamination d'autres personnes plus vulnérables (enfants, malades, personnes âgées...)* », précise le médecin.

Polémiques

Ces explications ne semblent toutefois pas convaincre tout le monde. Selon une étude franco-britannique*, 41 % des Français se méfieraient des vaccins. En outre, selon l'agence Santé publique France, la vaccination des nourrissons de 9 mois a chuté de 5 % entre 2014 et 2015... Mais il reste très difficile d'expliquer ce phénomène. D'autant plus qu'aucun parent sensé, en effet, n'exposerait son enfant aux risques d'une maladie grave ou mortelle. « *Des effets qualifiés de*

secondaires aux vaccins ont été rapportés, explique le docteur Viel-Demangeat, et des polémiques sont alors apparues. Certains effets indésirables sont reconnus et signalés, mais, à ce jour, les études scientifiques n'ont pas apporté la preuve que les effets indésirables incriminés dans ces polémiques sont imputables aux vaccins. »

L'une de ces polémiques a notamment récemment porté sur l'aluminium contenu dans ces vaccins (lire ci-contre). Mais, comme le rappelle la médecin, les vaccins restent des médicaments, et, comme tous les médicaments, ils peuvent avoir des effets indésirables. Son confrère de l'Agence régionale de santé (ARS), le docteur Stéphane Érouart, ne dit pas autre chose : « *Les vaccins n'ont jamais été remis en cause en tant que médicaments, même s'il peut y avoir des effets secondaires. Ceux-ci sont toutefois de très loin inférieurs aux risques encourus en l'absence de vaccination. Le rapport bénéfice-risque est très en faveur des vaccins.* »

* Vaccine Confidence Project, de la London School of Hygiene and Tropical Medicine, avec l'Imperial College de Londres et des équipes françaises. Plus de 65 000 personnes ont été questionnées dans 67 pays entre septembre et décembre 2015.



CADEAU FINANCIER

Lobby des labos

Le cabinet d'avocats JJB a interpellé la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, le 11 septembre dernier, voyant dans l'obligation des onze vaccins un cadeau financier et juridique fait à l'industrie pharmaceutique. Pour le cabinet, le caractère obligatoire du vaccin dégagerait les labos de leur responsabilité financière en cas de scandale sanitaire, la reportant sur l'Oniam, l'établissement public chargé d'indemniser les victimes d'accidents médicaux. Selon le site francetvinfo.fr, l'industrie pharmaceutique aurait engrangé 112 milliards d'euros de bénéfices en 2012. À comparer à ceux des « supermajors du pétrole » (100 milliards d'euros) et à ceux du luxe (20 milliards), c'est l'industrie la plus rentable de France...

POLÉMIQUES Adjuvant ? Excipient ?

Des polémiques portant sur les adjuvants et les excipients contenus dans les médicaments ont semé le doute ces derniers mois. Mais quelle différence y a-t-il entre un excipient et un adjuvant ? « *Un adjuvant participe à l'activité du vaccin en stimulant son action, explique le docteur Viel-Demangeat, il lui permet d'augmenter son efficacité. Alors que l'excipient est une substance neutre qui va donner au produit sa consistance, sa couleur et parfois le rendre moins douloureux lors de l'injection.* »

L'adjuvant « aluminium » des vaccins est donc censé en « booster » le principe actif. « *Mais il s'agit d'une quantité extrêmement faible* », nuance le médecin de l'ARS, Stéphane Érouart. Une étude récente effectuée sur des souris par l'équipe du professeur Gherardi, chef du service neuro-musculaire à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, a toutefois pointé que la quantité aluminium ne ferait pas sa toxicité. Selon *Le Parisien*, l'étude indiquerait au contraire que, même injecté à « faible dose » dans des muscles de souris, l'adjuvant aluminium « *peut induire une accumulation aluminium à long terme et des effets neurotoxiques* ».

L'ANSM, le gendarme du médicament, a publié un démenti : « *Aucun signal lié à l'aluminium contenu dans les vaccins n'a conduit à ce jour à remettre en cause le rapport bénéfice/risque des vaccins contenant de l'aluminium [...] pour lesquels il existe un recul d'utilisation avec des centaines de millions de vaccins administrés dans le monde depuis près d'un siècle.* »

« La ville de mon cœur »

Portrait

Sélectionnée en équipe de France B, joueuse de D1 à Montpellier, la Stéphanaise Marine Haupais a fait ses premières armes au Football club de Saint-Étienne-du-Rouvray (FCSER).

Petite, Marine faisait tout comme son grand frère. « Elle me suivait partout », se souvient Jean-Baptiste qui définit la petite sœur comme une joueuse « polyvalente, courageuse, physique, douée d'une très grande technicité... », avant d'ajouter, d'un tacle fraternel, « technicité qu'elle a récupérée de son grand frère ! »

Olivier Elvira, l'un des « trois entraîneurs qui m'ont marquée », comme le confie la joueuse stéphano-montpelliéraine, confirme l'influence fraternelle : « Ils avaient la même gestuelle, quand ils frappaient dans le ballon, je voyais la même personne. »

Petite, donc, Marine s'inspirait de « JB », lequel joue aujourd'hui en équipe première au FCSEF. Vingt ans plus tard, Marine est quant à elle en D1, l'équivalent féminin de la Ligue 1. Elle évolue à Montpellier où son équipe dispute la Ligue des champions. Hélas, victime d'une déchirure musculaire, elle n'a pas pu chausser les crampons lors du premier match de son équipe, mercredi 4 octobre. La défenseuse aurait-elle pu contrer le but décisif des Russes de Zvezda 2005 ? À l'heure où paraîtra cette édition, la Stéphanaise jouera le match retour à Perm... Cette « battante », comme la qualifie Morgan Kluge, l'autre entraîneur stéphanois qui, avec Yann Gilles, a compté dans la carrière de Marine, pourrait faire la différence. C'est d'ailleurs cette qualité qui lui aura permis, après sa scolarité à l'école Paul-Langevin et au collège Louise-Michel, d'être repérée à 15 ans et d'intégrer le très prestigieux lycée de Clairefontaine, le saint des saints du football hexagonal. Elle en ressortira avec un bac STG.

Équipe de France

Il lui aura toutefois fallu batailler pour en arriver là, se souvient-elle : « Mon père ne voulait pas trop que je fasse du foot, il pensait que cela me passerait. J'ai insisté et je me suis inscrite. Maintenant, il est content, peut-être même un peu fier. » « C'est une fierté, bien sûr, mais cela fait surtout plai-

sir de voir que Marine fait ce qu'elle aime, explique Patrick Haupais, le père. Avec le recul, je pense qu'elle a bien fait d'insister. » Sélectionnée pour porter le maillot de la France en 2016, dans l'équipe de réserve, Marine Haupais pourrait bientôt intégrer les Bleues, à en croire ses fidèles supporters stéphanois. Du moins, son grand frère JB, lui, y croit. La joueuse de 25 ans reste pour sa part plus modeste. Elle se contente d'évoquer l'aventure bleue de 2016 : « C'était une belle

expérience, une grande surprise aussi de représenter son pays. C'est l'aboutissement d'une carrière, c'est pour ça qu'on fait de grands sacrifices. »

Victorieuse ou non en Ligue des champions, Marine sera bientôt de retour en terre stéphanoise : « Dès que j'ai un week-end libre, je reviens à Saint-Étienne-du-Rouvray, c'est ma première source, la ville de mon cœur même si je vis loin. C'était mon premier club, ma première bande de copains. »

